

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1118

présenté par

Mme Le Pen, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, M. Pajot et M. Aliot

ARTICLE 16

À la seconde phrase de l'alinéa 63, substituer aux mots :

« et de l'enseignement agricole »,

les mots :

« , de l'enseignement agricole et de l'économie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de rajouter dans les destinataires des recommandation de France compétences le ministre de l'économie. En effet, le développement des compétences a aussi pour but de servir l'économie d'aujourd'hui et de demain, il convient donc d'ajouter le ministre en charge de l'économie dans cette liste qui pourra se servir des ces recommandations pour ajuster la politique économique de la France.